

COLLECTION « CRITIQUE »



LOUIS MARIN

UTOPIQUES :
JEUX D'ESPACES



LES ÉDITIONS DE MINUIT

UTOPIQUES :
JEUX D'ESPACES

OUVRAGES DE LOUIS MARIN



UTOPIQUES : JEUX D'ESPACES, 1973.

LA CRITIQUE DU DISCOURS, ÉTUDES SUR LA LOGIQUE DE PORT-ROYAL ET LES PENSÉES DE PASCAL, 1975.

LE RÉCIT EST UN PIÈGE, 1978.

LE PORTRAIT DU ROI, 1981.

DE L'ENTRETIEN, 1997.

Chez d'autres éditeurs :

ÉTUDES SÉMIOLOGIQUES, ÉCRITURE, PEINTURE, Klincksieck, 1971.

SÉMIOLOGIE DE LA PASSION, TOPIQUES ET FIGURES, Desclée de Brouwer, Aubier-Montaigne, 1972.

LE RÉCIT ÉVANGÉLIQUE, en collaboration avec Cl. Chabrol, Aubier-Montaigne, 1972.

DÉTRUIRE LA PEINTURE, Galilée, 1977 (rééd. Flammarion, 1997).

LA VOIX EXCOMMUNIÉE, Galilée, 1981.

LA PAROLE MANGÉE ET AUTRES ESSAIS THÉOLOGICO-POLITIQUES, Klincksieck, 1986.

JEAN-CHARLES BLAIS, DU FIGURABLE EN PEINTURE, Blusson, 1988.

OPACITÉ DE LA PEINTURE, ESSAIS SUR LA REPRÉSENTATION AU QUATTROCENTO, Usher, 1989 (nouvelle éd. EHESS, 2006).

LECTURES TRAVERSIÈRES, Albin Michel, 1992.

DES POUVOIRS DE L'IMAGE, Seuil, 1993.

DE LA REPRÉSENTATION, Seuil/Gallimard, 1994.

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE OU LA PRÉSENCE CACHÉE, Hazan, 1995.

SUBLIME POUSSIN, Seuil, 1995.

PASCAL ET PORT-ROYAL, PUF, 1997.

L'ÉCRITURE DE SOI, PUF, 1999.

POLITIQUES DE LA REPRÉSENTATION, Kimé, 2005.

COLLECTION « CRITIQUE »

LOUIS MARIN

UTOPIQUES :
JEUX D'ESPACES



LES ÉDITIONS DE MINUIT

à S. M. PAÇUK

L'ouvrage qu'on va lire comporte deux parties : la première consacrée à l'*Utopie* de More où le nom d'utopie apparaît originairement, vise à donner les éléments de réflexion théorique sur la pratique signifiante utopique ; la seconde, analyse d'espaces utopiques ou pseudo-utopiques, est conçue comme l'application de la première. L'ensemble est précédé d'une introduction consacrée à l'examen de deux concepts de valeur très générale qui nous paraissent mis en œuvre dans la pratique utopique et dans la réflexion qui *reprend* cette pratique au niveau d'un discours second : le neutre (ou l'indéfini) et le pluriel (ou le champ de dispersion du discours utopique).

On peut présenter la « thèse » de l'ouvrage dans un étagement à trois niveaux. À un premier niveau, « catégorique » ou conceptuel, le discours utopique occupe la place vide — historiquement vide — de la résolution historique d'une contradiction : il est le « degré zéro » de la synthèse dialectique des contraires. Il s'institue dans l'écart entre les contraires et, en ce sens, il est l'expression discursive du *neutre* (défini comme « ni l'un, ni l'autre » des contraires). Un exemple : l'*Utopie* de More n'est ni l'Angleterre ni l'Amérique, ni l'Ancien ni le Nouveau Monde, mais l'entre-deux de la contradiction historique au début du xvi^e siècle de l'Ancien et du Nouveau Monde. À ce niveau, l'expression *théorique* du discours utopique se trouve chez Kant à la fin du xviii^e siècle dans la position du troisième terme, ni positif ni négatif, de chaque groupe de catégories : où il est possible de lire le degré zéro de la synthèse hégélienne.

À un deuxième niveau, « schématique » ou imaginaire, le discours utopique est un discours qui « fonctionne » comme un schème de l'imagination, comme une figure « textuelle », malgré le caractère antinomique de ces deux termes. Il est un discours qui met en scène ou donne à voir une solution imaginaire, ou plutôt fictive, des contradictions : il est le simulacre de la synthèse. D'où la liaison

remarquable des modes narratif et descriptif dans le discours utopique et sa relation à la fois au mythe (et au rite) et au théâtre (dans sa forme synoptique, centrée et close).

À un troisième niveau, « esthétique » ou perceptif, le schème utopique, ou la pratique signifiante qui met en scène dans un discours la neutralité de la contradiction historique, engendre des *espaces* dans l'unicité d'un même projet : il est une organisation plurielle de la spatialité. Dans ce discours clos par la synopsis d'un regard totalisateur (ou totalitaire), cette production multiple se signifie par la non-congruence des espaces produits : jeux d'espaces à la fois imaginaires (schème figuratif producteur) et non superposables (espaces multiples), dans la plus stricte *cohérence* d'un *discours* totalisateur.

Ces trois niveaux sont explorés à partir d'une double préoccupation méthodologique, structurale et historique :

1. — L'analyse structurale des textes vise à mettre en évidence leur modalisation narrative et descriptive, l'organisation hiérarchique (syntaxes profonde et superficielle) des procès transformationnels des éléments sémantiques immanents jusqu'à leur manifestation ; c'est par ce type d'analyse qu'apparaissent le plus nettement la fonction productrice du schème figuratif et les effets de sens résultant du jeu des espaces produits.

2. — Historiquement, la fonction de l'utopie est celle d'une pratique discursive à la fois poétique et projective ; la pratique utopique, à un moment déterminé de l'histoire, dessine ou schématise inconsciemment, par les jeux spatiaux de ses différences internes (non-congruences), les lieux (topiques) vides que les concepts de la théorie sociale rempliront à une phase ultérieure. Les jeux d'espaces que produit la pratique utopique (au double sens du terme « jeu ») constituent son mode d'être historique, la forme « esthétique » de son historicité. D'où la relation remarquable que la pratique utopique entretient avec l'idéologie : elle est une critique idéologique de l'idéologie dominante.

Les points d'application de la « thèse » de l'ouvrage, des textes du XVI^e au XVIII^e siècle, se justifient historiquement par le moment caractéristique de rupture du monde féodal et sa transformation dans le monde capitaliste. Les exemples contemporains n'ont dans cette perspective qu'une

valeur de « fixation », donc idéologique régressive. Autrement dit, le terme « utopie » est employé dans un sens historiquement restreint à la période de formation du capitalisme occidental.

Nous voudrions également ajouter que les textes que l'on va lire sont le résultat d'un travail collectif poursuivi pendant plusieurs années, à Nanterre, à Montréal, à Oxford et à San Diego. Que ceux qui y ont participé trouvent dans ces pages le témoignage de notre gratitude personnelle pour tout ce qu'ils nous ont apporté. Nous remercions Jean Piel d'accueillir ces études dans sa collection et d'avoir eu la patience d'attendre pendant deux ans leur imparfaite maturation.

INTRODUCTION

chapitre 1

du neutre pluriel et de l'utopie

De l'événement au livre.

Ce livre est né de deux circonstances d'importance bien différente et en apparence étrangères l'une à l'autre : Mai 1968 et un colloque organisé deux ans plus tard, par l'université de Montréal et consacré à la neutralité dans l'enseignement universitaire et dans les relations entre étudiants et enseignants. Le premier événement — on l'a dit et répété — a un rapport direct avec l'utopie, sinon dans certaines revendications qui s'y manifestèrent, du moins dans son caractère global de fête révolutionnaire. Pendant quelques semaines, le temps historique fut suspendu, la totalité de l'institution et de la loi remise en question dans et par le discours, les réseaux de la communication ouverts entre ceux qui, de près ou de loin, y furent plongés. Explosion libératoire, moment extratemporel du « renversement », Mai 1968 fut aussi celui de la prise de la parole¹, de l'échange des sujets et des objets du discours tel que, d'un coup, il semblait faire exister ce dont il parlait, manifester, dans son expression verbale et dans ses images, à la fois l'errance dans la réalité et la fixation dans les mots de désirs qu'il ne pouvait lui-même accomplir, mais qui livraient ceux qui le tenaient à un tel dépassement d'eux-mêmes qu'ils ne pouvaient que méconnaître la parole qui les animait, qu'ils se trouvaient toujours par elle en avant d'eux-mêmes, en avant de ce qu'ils pensaient ou croyaient.

Mais, en même temps, l'événement de la « contestation » globale et radicale s'achevait soudain sur la remise en ordre ; le renversement réinstallait l'institution et la loi ; la fête de la rue et la liberté multivoque de sa parole et de ses images cédaient la place à la représentation électorale, aux slogans et aux formules de ses discours et de ses affiches — retournement qui ne laissait pas de traces struc-

1. Cf. M. de Certeau, *La Prise de parole*, Seuil, Paris, 1969.

turelles, sinon en quelques lieux sociaux, l'Université par exemple. De cette fulgurante traversée de mai et de juin 1968, de Nanterre au Quartier latin, à Flins et à Beaujon, restait le sentiment d'une expérience vécue à un rythme si rapide, selon une chronologie de l'instantané telle qu'il semblait nécessaire de la réfléchir, de lui donner les instruments théoriques dont, malgré une remarquable inflation de discours pratico-spéculatifs, elle paraissait dépourvue. Vécu comme une épreuve forte et vive, le « mouvement » paraissait s'être dirigé de lui-même vers certaines fins et disparaître sans que ceux qu'il entraînait sussent si à vrai dire, il les avait atteints : expérience directe d'une pratique utopique dans la production des discours et des situations, expérience qu'il s'agissait de conceptualiser pour maîtriser une tactique à venir en possédant sa stratégie et son système, en construisant la théorie de la pratique qui l'avait précédée et qui devait être liée à des mouvements profonds dans les procès et les rapports sociaux de production de notre société.

D'où le recours à l'utopie pour comprendre la pratique utopique. Comment se donner la possibilité de la pratique sinon en lui donnant la théorie correspondante ? D'où le recours également à des relations de dialogue, pour constituer un espace « proprement » utopique dans le lieu même où l'événement avait laissé quelques traces : l'Université. N'était-elle pas le lieu où la relation d'enseignant à enseigné, autorisée et institutionnalisée, pouvait être déconstruite par le contenu même dont cette relation était le canal de transmission ? Si la pratique utopique est le mouvement de renversement de la loi par la parole, n'était-il pas possible de découvrir la théorie de cette pratique en donnant l'utopie pour objet d'un « enseignement » tout entier saisi par l'institution et l'autorité ? Dès lors, ce contenu ne devait-il pas, par son action propre, faire resurgir la pratique correspondante dans le lieu et dans la relation d'enseignement, bref faire du « non-enseignement² » la seule pratique utopique possible dans l'Université qu'elle avait marquée de ses signes quelques mois auparavant ? Ne la croyions-nous

2. Pour être fidèle aux injonctions du signifiant U-topique : le non-lieu.

pas, sinon séparée du monde extérieur, du moins suffisamment indépendante et « autonome » par rapport à la société globale pour que cette entreprise fût tentée ? Telle était la tactique que nous dressions, la ruse rationnelle dont nous essayions de déployer les critiques dans et contre l'institution universitaire, le détour par lequel nous pensions, sinon la « renverser », du moins l'introduire pratiquement dans le questionnement de son essence.

En fait, il nous restait beaucoup à apprendre sur l'utopie pour maîtriser ses cheminements critiques et le travail qu'elle produit : ce livre est aussi le constat d'échec de l'entreprise. Car ce n'est qu'un livre *écrit* solitairement quatre années après l'événement qui en est la source, un livre destiné à la lecture solitaire qui ne conserve que les traces de son origine : le « mouvement » ne s'enferme pas dans le « volume » d'un livre, ni ne se décrit en signes d'écriture. La pratique utopique, un moment expérimentée, s'est prise dans l'institution du livre, dans la loi de l'écriture. Pourtant, les utopies n'ont jamais été que des livres. Quelle relation existe donc entre l'utopie et la pratique utopique que l'échec d'une tactique de déconstruction de l'institution nous révèle ?

L'autre événement à la source de texte fut une réflexion sur la neutralité dans l'Université. Secouée partout dans le monde par la contestation étudiante, « politisée » même dans les domaines les plus gratuits et les plus désintéressés de la culture, mise en question dans sa fonction de transmission du savoir, de recherche scientifique, et de formation et d'éducation des futurs « cadres » de la société, l'Université n'était-elle que le véhicule et l'espace de déploiement de l'idéologie dominante, c'est-à-dire de l'idéologie de la classe dominante ? Était-elle liée institutionnellement à toutes les formes les plus insidieuses de l'exploitation culturelle ?

Instrument et produit de l'expansion de la société industrielle moderne, l'Université, dont la fonction « culturelle » était jusqu'ici prévalente, avait pu, pendant longtemps, apparaître comme une institution de superstructure relativement indépendante de l'instance économique et sociale. Recrutant ses étudiants dans certaines classes sociales, elle leur offrait un savoir dont la détermination par l'infrastructure

ture n'était ni immédiatement évidente ni directement finalisée par les instances politiques et idéologiques de l'État. Nulle part, cette indépendance et cette gratuité n'étaient plus sensibles que dans les facultés des lettres, que dans le discours qui en couronnait les discours : le discours philosophique, savoir universel, abstrait, totalisateur, séparé de la société où il se donnait, obéissant à ses déterminations propres, expression d'autant plus fidèle de l'idéologie de la classe dominante qu'il en était détaché dans sa forme et son contenu.

Il apparaissait désormais que l'Université n'était qu'un élément social parmi les autres : ayant perdu sa position privilégiée, elle se trouvait étroitement subordonnée à l'expansion de la société industrielle et à la reproduction du capital. Elle devait répondre à une demande diversifiée du marché de l'emploi dont la structure, les postes, les articulations étaient définis par le système industriel capitaliste : la fonction culturelle était subordonnée à la fonction sociale et subordonnée de façon accrue dans la mesure où l'intégration du système s'était accrue. Si l'idéologie est « la représentation du rapport imaginaire que des individus d'une société donnée ont de leurs conditions réelles d'existence³ », c'est-à-dire du rapport qu'ils entretiennent avec les rapports de production existants, l'Université cessait de relever de l'instance idéologique puisque s'indiquait, en toute netteté, son intégration à l'infrastructure comme un moment des rapports de production.

En revanche, relève de l'idéologie la résistance à cette subordination non moins explicitement affirmée que son appartenance à l'instance économique et sociale. L'affirmation de l'indépendance de l'Université par rapport aux pouvoirs politique et économique relève de l'idéologie dans la mesure précise où elle traduit la représentation du rapport imaginaire que des individus ont avec leurs conditions réelles d'existence. Ainsi coexistent deux affirmations contraires : l'*utilité* de l'Université, son appartenance à l'infrastructure comme un moment des rapports de production et son *indépendance* par rapport à ce domaine et par rap-

3. L. Althusser, « Idéologie et appareil d'État (notes de recherches) », *La Pensée*, 1970.

port au pouvoir politique qui en est une des déterminations. Relevait de l'idéologie la question même que le colloque de Montréal mettait à l'étude, la neutralité de l'Université, car elle supposait la possibilité de son indépendance, dans l'espace et dans le temps, par rapport à la société qui l'entoure. Mais, sur ce point précis, l'idéologie universitaire devenait l'utopie académique. La séparation d'avec « la société », la constitution d'un « autre monde » ne sont-elles pas les marques primitives de l'utopie ? Entrer en état d'indépendance par rapport à la culture ambiante, se mettre dans une position désimpliquée des institutions et des lois existantes, circonscrire un lieu séparé bénéficiant d'une sorte d'exterritorialité, se déterminer par ses exigences propres dans une autonomie radicale, se reproduire soi-même dans une autosuffisance totale, autant de traits qui conviennent à la fois à l'Université et à l'utopie et que le terme de neutralité pouvait parfaitement recouvrir.

Ainsi découvriions-nous analytiquement le leurre idéologique de la neutralité universitaire : légitimation sociale du savoir transmis dans sa forme et son contenu, conservation des formes et des instruments de cette transmission, sélection sociale opérée par la forme de cette transmission et le contenu de ce qui est transmis, autant de symptômes d'appartenance à une idéologie dominante, autant de signes de dépendance par rapport aux valeurs et aux intérêts des classes dominantes de la société : « Le système d'enseignement ne remplit jamais aussi bien ses fonctions sociales et sa fonction idéologique de dissimulation de ses fonctions sociales que lorsqu'il semble poursuivre exclusivement ses fins propres⁴. » Autrement dit, la neutralité, comme indépendance et autonomisation, est en manifestation un processus de détournement des fins et en immanence l'index d'une logique et d'une dynamique de ces fins en vue de leur réalisation. Le leurre n'est pas seulement un écran inerte qui cacherait un phénomène profond : il est un des modes qu'a une fin de se réaliser, la marque d'une force visant un but, la violence de cette force ou, dans un autre langage, la réactivité de cette force. C'est une force de

4. P. Bourdieu et M. de Saint-Martin, « Conscience de classe et excellence scolaire », *Les Annales ESC*, 1971.

domination de classe visant à assurer aussi complètement que possible sa domination.

Mais, dans le moment même où, réfléchissant sur la neutralité universitaire dans son rapport à l'idéologie, nous découvrons une relation externe entre neutralité et utopie, un nouvel aspect du neutre s'imposait à nous, pour nous reconduire à l'« autre monde ». En effet, si le propre de la pratique enseignante est de refouler nécessairement sa conscience théorique et critique pour des raisons qui tiennent à l'essence de son discours, l'exigence « utopique » se devait alors de produire, dans la pratique du discours d'enseignement, la conscience critique et théorique de sa reproduction, la conscience de sa dépendance par rapport aux valeurs et aux intérêts de la classe dominante. Mais, si le propre de cette pratique est de censurer et de refouler cette conscience dans la pratique même, ne sommes-nous pas obligés de nous placer hors de cette pratique, hors de l'institution pour effectuer ce travail théorique-critique et produire ainsi, comme conscience séparée, ce que cette pratique efface dans son discours de transmission et de reproduction du savoir ? Mais quel est ce « lieu hors lieu » où devra se tenir un autre discours sur le discours qui, pour éviter de retomber dans l'objet qu'il critique, devra théoriser sa contradiction, penser le cercle dans lequel il est pris, constituer une théorie du neutre ou une théorie de la pratique utopique qui soit la critique du leurre idéologique de la neutralité institutionnelle ou de l'utopie accomplie dans un discours clos et cohérent ?

Première approche : par le neutre.

Aussi bien, depuis le début, le signifiant « utopie » nous a-t-il fasciné ; de même la négation qui, partie intégrante du nom « u-topie », ne peut pas avoir sa fonction négatrice puisqu'elle est antérieure à un jugement, ou même à une position. À l'intérieur du signifiant nominal, n'instaure-t-elle pas, non point au-delà ou en deçà de l'affirmation et de la négation, mais *entre elles*, un espace, une distance qui leur interdit d'épuiser les possibles de la vérité ? Ni oui ni non, ni vrai ni faux, ni l'un ni l'autre : le neutre. Non point

le neutre comme la neutralité, dissimulation idéologique du pouvoir de l'institution et, derrière elle, de la domination de classe ; non point le neutre comme la figure utopique, déliée en apparence de la société historiquement et géographiquement déterminée à laquelle appartient celui qui en construit la représentation parfaite ; mais le neutre comme l'écart des contradictoires, la contradiction même maintenue entre le vrai et le faux, ouvrant dans le discours un espace que le discours ne peut accueillir ; troisième terme, mais *supplémentaire*, et non synthétique, ayant quelque parenté avec la fiction et la question, mais non avec l'imaginaire, le douteux ou le possible. Avec la théorie du neutre devrait peut-être se constituer la théorie de la critique pure, de la polémique infinie, puisqu'elle tendrait à faire apparaître la force illimitée de la contradiction sans place dans le discours, mais le sous-tendant comme puissance productrice jamais fixée, jamais immobilisée dans une de ses formes ou une de ses figures : pratique utopique qui introduit, dans le récit de l'histoire et dans l'exposé de la géographie, la soudaine distance par laquelle les contiguïtés de l'espace et du temps sont rompues et à travers laquelle se discerne, le temps d'un éclair, avant de s'immobiliser dans la figure utopique et de se fixer dans la représentation « idéale », *l'autre*, la contradiction illimitée.

Et c'est pourquoi ce livre qui veut baliser ce cheminement devait garder d'utopie le nom et, avec lui, le risque de la figure qu'il désigne et où le mouvement de la contradiction s'immobilise ; et, du neutre, la forme grammaticale extraite de l'adjectif, mais séparée du nom qui l'ancre dans les substances : *utopique*.

Deuxième approche : par le pluriel.

Nous reviendrons sur la tension entre les deux approches du neutre comme neutralité ou comme contradiction, force réfléchie en violence neutralisante ou différenciation des contraires maintenue dans son mouvement polémique. Il faut seulement indiquer ici une deuxième justification du titre du livre, de son contenu, et de la mise au jour des procès discursifs qui en constituent le cheminement. La

pratique utopique nous découvre le neutre comme troisième terme en position de supplément et non en forme de synthèse : cela signifie que l'utopie qui en est le produit textuel dissimulera nécessairement cette position supplémentaire du neutre qui est, à proprement parler, intenable, puisque l'occuper, la formuler dans un discours, serait lui donner la place et en faire l'instrument de la médiation logique entre les contradictoires. N'est-ce pas en effet la transformer en une synthèse totalisant les opposés dans une affirmation plus haute que le oui et le non qu'elle nie et affirme à la fois, celle du concept ? Mais cela signifie aussi que l'utopie comme produit textuel de la pratique utopique conservera quelques marques de sa production, permettant au méta-discours critique de la reproduire en mettant au jour les procès de sa construction. Comment ? Sous quelle forme ?

L'utopie est un discours, mais elle n'est pas le discours du concept : elle est le discours de la figure, un mode figuratif particulier du discours : fiction, affabulation, récits « anthropomorphisés » et descriptions « concrètes », roman exotique et tableau représentatif, autant de caractères qui lui sont propres. Elle est une des régions du discours dont l'imaginaire constitue le milieu, et, quelles que soient la force ou la précision, l'assurance ou la cohérence des thèses du discours utopique, celles-ci n'accéderont jamais de leur mouvement propre au statut du concept. Elles resteront enveloppées par la fiction, habillées des vêtements bigarrés de l'affabulation. Ces « idées » du discours de l'utopie seront toujours l'objet et le contenu d'un commentaire exégétique qui se heurtera sans cesse au remarquable obstacle de la polysémie de la figure utopique. Flottant dans l'éther de l'imaginaire, elle en a les couleurs diaprées, les phosphorescences, les surimpressions. Ses caractères et ses propriétés sont toujours des qualités secondes et la philosophie idéologique de la représentation, dont la figure utopique justement relève, nous a appris à ne jamais leur confier la vérité ou l'affirmation de l'être.

Mode figuratif du discours, l'utopie comme produit textuel de la pratique utopique occupe bien la distance écartant le oui du non, et le faux du vrai, mais comme *la double figure, la représentation ambiguë, le tableau équivoque de la synthèse possible et de la différenciation productrice ; de*

la réconciliation à venir et de la contradiction agissante : du concept et de l'histoire. À ce titre, l'utopie dissimule et révèle dans l'idéologie le conflit fondamental entre forces productives en développement et conditions sociales de production formulées en institutions juridico-politiques, d'une part, et théorie et pratique, pratique de la théorie et théorie de la pratique qui en sont la résolution possible, d'autre part ; mais elle opère *diversement* ce dévoilement et cette occultation : cette ambivalence qui la caractérise travaille à des niveaux *multiples*, sur des plans différents ; par là même, l'imaginaire qui est le milieu ambiant de l'utopie, le *sensorium commune* où elle s'exprime, se trouve désarticulé, décomposé ; il est en travail dans la fiction, travail par lequel il *joue*. L'ambivalente figure travaille le modèle, le fait jouer dans la diversité de la fiction. La fiction utopique, jeu de la figure ambiguë du discours de l'utopie, est nécessairement plurielle. Mais c'est une pluralité qui ne peut apparaître qu'une fois mis en évidence l'effet de jeu de la fiction, qu'une fois dégagés les procès discursifs de la fiction utopique. C'est là le but et la fin de notre analyse. C'est aussi la raison du pluriel de son titre : non pas utopie, mais utopique ; non pas utopique, mais *utopiques*.

Troisième approche : le jeu, l'espace, le monogramme.

Dernier préliminaire enfin, et dernière justification : l'utopie produite comme texte par la pratique utopique dans le jeu pluriel de la fiction utopique figure équivoquement la synthèse conceptuelle des contradictoires et la différenciation historique de la contradiction, mais en outre elle développe ce jeu dans l'espace, comme « forme *a priori* de la sensibilité externe⁵ ». Elle développe ses « utopiques » comme des figures d'espace et cependant dans le discours qui est son unique moyen d'effectuation : *utopiques*, figures discursives d'espace, *lieux* de discours, *topiques*.

L'utopie est un discours dont le texte, système complexe et hiérarchisé de niveaux d'articulation du sens, constitue

5. Pour adopter ici une terminologie kantienne.

un espace multiple et dispersé en lieux discursifs, en *topoi* dont la dispersion et la pluralité obéissent à des processus spécifiques et à un travail déterminé. Le texte utopique, ainsi défini dans sa structure, effectue fonctionnellement une double opération : tout d'abord, réaliser la transposition sémiotique d'une organisation d'espace qui est sa visée essentielle puisqu'elle poursuit la fin — même lorsqu'elle est négative — d'un « habiter » total du monde⁶, en une organisation de langage, en un discours dont la manifestation la plus apparente est temporelle — qu'elle soit profération verbale-orale ou linéaire-écrite.

Tout texte opère en vérité une équivalence entre l'espace et le discours, mais le texte utopique en est une forme remarquable dans la mesure où il amène en coïncidence la définition opératoire du texte en général et son projet propre, son signifié spécifique : le « contenu » de l'utopie, c'est l'organisation de l'espace comme un texte ; le texte utopique, sa structuration formelle et ses procès opérationnels, c'est la constitution du discours comme un espace. Autrement dit, l'utopie réalise une intéressante équivalence entre son référent — ce dont elle parle, son projet spécifique — et ses codes d'émission, de réception et de transmission. Le contenu de son message, ce n'est pas la transmission du message, mais son code de transmission et, annexés à lui, ceux de son locuteur et de son récepteur. En parlant de l'île parfaite, des états de la lune ou de la terre australe, l'utopie parle moins d'elle-même, du discours qu'elle tient sur l'île, la lune, le continent perdu, que de la possibilité même de tenir un tel discours, du statut et du contenu de la position d'énonciation, des règles formelles et matérielles lui permettant de produire tel ou tel énoncé. Certes, l'utopie n'en parle pas comme tels, mais *symboliquement*, en parlant de l'île, de l'astre, de la caverne. Ainsi l'utopique révèle-t-elle une symbolique dans l'imaginaire, une activité de « modélisation » concernant les procès de travail sur l'imaginaire : elle montre comment la fiction utopique fait jouer la figure de l'utopie dans le texte et comme texte.

6. Voir à ce sujet les textes de M. Heidegger cités par F. Choay dans son livre, *L'Urbanisme, utopies et réalités*, Seuil, Paris, 1965.

AVANT-PROPOS 9

INTRODUCTION 13

CHAPITRE 1 : DU NEUTRE PLURIEL ET DE L'UTOPIE. 15

De l'événement au livre. — Première approche : par le neutre. — Deuxième approche : par le pluriel. — Troisième approche : le jeu, l'espace, le monogramme. — Propositions pour une analyse pure du neutre : Définitions. — L'arbitrage de la synthèse et la guerre de la différence. — L'institution et la différenciation. — Citations : Kant, jugement indéfini et limitation. — Husserl : neutralité et imaginaire. — Le Chevalier, la Mort et le Diable. — Figure représentative. — La force du neutre. — Retour au livre.

MOREANA 51

CHAPITRE 2 : RÉCIT ET DESCRIPTION. 53

Mythes. — Structures. — Fonctions. — L'histoire. — Référent. — Renvois pluriels. — Sujets. — L'autre voix. — Récit de voyage. — De la carte au récit : transformations. — Limites. — Histoire-géographie. — Figure dans le texte : Utopie. — Nouveau et Ancien Mondes. — L'inscription utopique et le souvenir oublié. — Descriptions. — Synopsis. — Effacements. — Totalité. — Fiction. — Le récit dans la description. — Le récit caché. — L'histoire dans le tableau.

CHAPITRE 3 : LA SCÈNE UTOPIQUE. 87

Cérémonies mythiques. — La lecture. — L'utopie est un livre. — La représentation tragique. — Le retour du héros dans le spectacle. — La représentation du spectacle. — La représentation de la Cité. — Le texte utopique : espace de jeu. — Texte tra-

gique. — Espace textuel. — Les parenthèses ironiques. — Structure dialogique : les deux voix de Raphaël. — Les deux voix de More. — La sortie du livre. — La scène utopique. — Le mythe de l'histoire mis en scène. — Sartre et utopie. — La loi de la transgression. — La fête politique et l'ironie.

CHAPITRE 4 : DES NOMS PROPRES EN UTOPIE.

115

Non-lieu. — Du vrai et du faux. — Nom propre négatif. — Indication. — Eutopie. — De la République à l'Angleterre. — Modèle. — Parole prophétique, dénégation utopique.

CHAPITRE 5 : SUR LA CRÉATION DE L'ÎLE D'UTOPIE

133

Fragments narratifs et récits de fondation. — Récit-du-texte. — La figure de l'île. — Cercles. — Matrice. — La naissance de l'île. — Nature, culture. — Dénomination : lune et soleil. — Naissance, viol. — Écrire l'utopie.

CHAPITRE 6 : LA VILLE : ESPACE DU TEXTE ET ESPACE DANS LE TEXTE

149

Géographie-topique. — Récit-espace. — Espace-dans-le-texte. — Espace-du-texte. — De l'île à la ville. — Géographie. — Politique. — Économie. — La ville dans sa capitale périodique : Amaurote. — Carré central. — Les réseaux et l'espace urbain. — Le quartier, la rue, le district. — Non-congruence. — Scission de l'objet utopique. — Le chiasme de l'espace et du discours. — Le marché et la salle à manger. — Métonymie du politique et de l'économique. — L'argent. — Commerce extérieur. — Discours politique et topographie économique. — Propositions d'attente. — Note complémentaire.

CHAPITRE 7 : CRIMINELS ET PROLÉTAIRES . . .

185

Le vol : théologie et sociologie. — Retournement. — Le discours politique et social. — Causalités. — Projets. — Présupposés. — Le discours utopique : défi et neutralisation. — Les Polylérites. — Les

voleurs utopiques. — Le modèle utopique. — Du modèle à la théorie. — L'opération transformatrice et sa force critique. — Le concept « flottant ». — Le discours récurrent. — Le renversement critique théorique et la pratique utopique.

CHAPITRE 8 : CULTURE UTOPIENNE : LE SINGE ET LE NÉOPHYTE 213

L'idéologie utopienne : idéologie primaire et idéologie dérivée. — La religion dans les limites de la simple nature. — Philosophie et religion : lieu de l'énonciation. — Plaisir et sociabilité. — Plaisirs pervers et économie libidinale : féodalité et bourgeoisie. — Le singe et le livre grec. — Le livre. — Les fonctions du livre. — Simia-similis. — Le modèle critique. — Le néophyte fanatique. — Religion naturelle et christianisme. — Unité chrétienne, scission utopique. — Projection utopique, transformation critique. — Réforme et libéralisme politique. — Du singe au néophyte : correspondances.

VARIA UTOPICA 247

CHAPITRE 9 : THÈSES SUR L'IDÉOLOGIE ET L'UTOPIE 249

Thèse 1. — Thèse 2. — Thèse 3.

CHAPITRE 10 : LE PORTRAIT DE LA VILLE DANS SES UTOPIQUES 257

Récit-description. — Dialogue de la carte et du récit. — Voyage, itinéraire, carte. — Système de parcours. — Représentations. — Figure utopique de la ville. — Utopique 1 : cette ville, « Autre-Monde ». — Le cadre du portrait. — Titre et blasons. — Poème. — Images, réseaux. — Modèle. — Utopique 2 : la ville en forme géométrique. — Valeurs idéologiques. — Titre, panorama, point de fuite. — Monarchie, bourgeoisie. — Les figures de l'énonciation. — Utopique 3 : dis-location de Tolède. — Schème et paysage. — Mythe et allégorie. — Les figures de l'énonciation et de son retournement. — Le centre utopique.

CHAPITRE 11 : L'UTOPIE DE LA CARTE 291

CHAPITRE 12 : DÉGÉNÉRESCENCE UTOPIQUE :
DISNEYLAND 297

Proposition. — Commentaires. — *La Limite*. — *Limite externe*. — *Limite intermédiaire*. — *Limite interne*. — *L'accès au centre, fantasme*. — *La Fonction pratique du centre*. — *Pluralité sémiotique*. — *Polyvalence sémantique*. — *Les mondes de Disneyland : du récit au système des lexies*. — *La carte de Disneyland*. — *Modèles*. — *De nouveau, le centre*. — *Les centres excentriques*. — *Le fantasme de l'accumulation primitive*. — *Économie morale et morale économique*. — *Le mythe du progrès technique*. — *Machine et vivant*. — *Le modèle réduit*.

CHAPITRE 13 : À PROPOS DE XENAKIS :
L'UTOPIE DE LA VERTICALITÉ 325

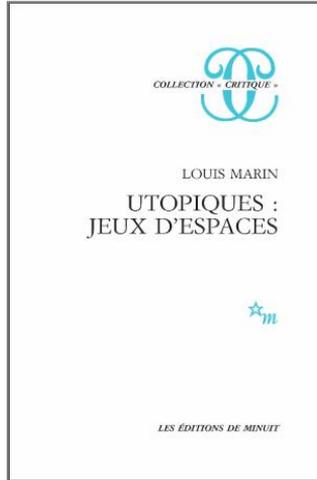
Les mythes : décentralisation et orthogonisme. — *La thèse critique*. — *Figure utopique*. — *Non-lieu à la verticale*. — *Regard-lumière*. — *Utopie planificatrice*. — *La coque de lumière*. — *Pouvoir d'indétermination*. — *Puissance utopique*. — *L'espace universel et le message urbain*.

CHAPITRE 14 : L'UTOPIE N'EST PAS UN PRO-
JET POLITIQUE OU « LE PROJET DU CITOYEN
CABET » (1848) 343

TABLE DES FIGURES 353

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER EN NUMÉRIQUE
LE VINGT-HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT
DANS LES ATELIERS DE ISI PRINT (FRANCE)
N° D'ÉDITEUR : 6229

Dépôt légal : octobre 2018



Cette édition électronique du livre
Utopiques : jeux d'espaces de Louis Marin
a été réalisée le 04 juillet 2019
par les Éditions de Minuit
à partir de l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782707304001).

© 2019 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
pour la présente édition électronique.

www.leseditionsdeminuit.fr

ISBN : 9782707339799



www.centrenationaldulivre.fr